COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2018-22 Comptes 2017

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

En vertu de la loi sur les communes (LC - RSV 175.11) du 28 février 1956, et tout spécialement de son chapitre VI, section I, traitant du budget, des comptes et de la gestion, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2017 de la commune de Penthalaz.

En outre, conformément aux articles 93a ss LC, et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCcom - RSV 175.31.1), art. 34 ss, la Commission de gestion du Conseil communal a effectué l'examen qu'elle a désiré (art. 35 et 35a), et nous avons fait procéder, par un organe de révision possédant toutes les qualifications requises, au contrôle annuel des comptes (art. 35 b & c). Vous trouverez, à la fin de cette brochure, le rapport établi par la fiduciaire, alors que la Commission de gestion soumettra son rapport au Conseil communal (art. 36).

RÉSULTAT FINAL

Comptes 2017		Budget 2017	Comptes 2016	
Total des revenus	16'538'841.45	15'930'250.00	16'930'751.73	
Total des charges	16'525'192.19	16'230'250.00	16'998'587.94	
Résultat	13'649.26	-300'000.00	-67'836.21	

RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT DE REVENUS

Le tableau ci-dessous exprime les propositions de la Municipalité. Le solde final de CHF 13'649.26 sera attribué au compte Capital.

Proposition de répartition de l'exc	cédent de rever	nus des comptes	2017	
	Co	Comptes		
Résultat avant attributions aux financements spéciaux et f	Résultat avant attributions aux financements spéciaux et fonds de réserve (excédent de revenus)			
Attributions obligatoires aux fonds de réserve				
Pour protection des arbres	9.280.110	110.381.82	-1'400.00	
Pour développement touristique	9.280.160	162.381.7	-3'950.50	
Pour distribution d'électricité	9.280.210	210.381.83	-37'184.15	
Pour déchets	9.280.450	450.381	-73'473.05	
Pour sécurité routière	9.280.610	610.381.8	-5'320.00	
Pour eau	9.280.810	810.381	-49'470.60	
Sous-total	•	•	-170'798.30	
Résultat après attributions obligatoires aux fonds de réser	ve		1'021'349.26	
Attributions aux fonds de réserve				
Pour rénovation pont CFF	9.281.180	430.380.404	-5'000.00	
Pour renouvellement des véhicules communaux (achats futurs de véhicules)	9.281.431	430.380.11	-50'000.00	
Pour renouvellement des véhicules communaux (achats futurs bus PPDL)	9.281.431	430.380.11	-50'000.00	
Pour rénovation bâtiment (piscine et camping)	9.282.100	1706.380.30	-100'000.00	
Pour administration générale (en prévision d'une péréquation négative pour la commune)	9.281.350	220.380.91	-563'000.00	
Pour fds des jeunes de Penthalaz	9.282.500	150.381	-200.00	
Sous-total		•	-768'200.00	
Résultat après attributions aux fonds de réserve			253'149.26	
Prélèvement aux fonds de réserve				
Pour débiteurs douteux impôts (ajustement de la provision)	9.282.210	210.481.93	5'500.00	
Pour débiteurs douteux (ajustement de la provision)	9.234.01	220.436.20	15'000.00	
Sous-total	•	-	20'500.00	
Résultat après prélèvement aux fonds de réserve			273'649.26	
Amortissements supplémentaires				
Immeuble Gare 40	9.123.04	3504.330.30	-130'000.00	
Immeuble Gare 38	9.143.01.43	3569.332	-130'000.00	
Sous-total	-260'000.00			
Excédent de revenus de l'exercice viré à Capital			13'649.26	

EVOLUTION DU COMPTE CAPITAL

Le tableau ci-dessous donne le résultat de chaque exercice comptable avant (et après) répartitions. C'est-à-dire, avant les amortissements extraordinaires et attributions ou prélèvements à divers fonds de réserve.

EVOLUTION DU RESULTAT					
Année	Résultat du compte de fonctionnement				Situation du compte
Aimee	Avant répartition ou prélèvement	Après répartition ou prélèvement	Capital/Découvert		
Report			688'003.70		
2006	581'223.10	793.60	688'797.30		
2007	1'617'084.81	19'027.21	707'824.51		
2008	1'649'220.22	327'715.87	1'035'540.38		
2009	1'025'590.48	790.48	1'036'330.86		
2010	1'031'435.61	4'719.02	1'041'049.88		
2011	-406'800.34	-97'232.49	943'817.39		
2012	2'951'468.54	116'668.54	1'060'485.93		
2013	-109'292.10	90'707.90	1'151'193.83		
2014	92'072.81	20'412.71	1'171'606.54		
2015	1'770'780.05	6'423.92	1'178'030.46		
2016	-24'766.51	-67'836.21	1'110'194.25		
2017	1'192'147.56	13'649.26	1'123'843.51		

FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Vous trouverez ci-dessous le résultat des financements spéciaux (c'est-à-dire les comptes financés par des recettes affectées) :

	Financements spéciaux 2017						
	Dicastères		Déficit	Bénéfice			
16	Tourisme	•		3'950.50			
45	Elimination des déchets	•		73'473.05			
46	Réseau d'égouts et épuration	♦	52'933.90				
65	Défense incendie	♦	80'897.53				
81	Service des eaux	•		49'470.60			
	TOTAUX		133'831.43	126'894.15			
Pris e	en charge par l'impôt ordinaire	♦	133'831.43				
Attri	butions aux fonds de réserves spécifiques	V		126'894.15			

MUTATIONS DES FONDS DE RÉSERVE

Voici les attributions ou prélèvements effectués dans les postes 9.28 du bilan :

Mouvem	ents des fonds de renouvellements, de	rénovations e	de réserves e	en 2017		
		Au 1er janvier	Prélèvements	Versements	Au 31 décembre	Disponible
Recettes aff	fectées ectées					
9.280.110	Fonds affecté - Plantation d'arbres	4'100.00		1'400.00	5'500.00	5'500.00
9.280.160	Fonds affecté - Tourisme	75'631.70		3'950.50	79'582.20	79'582.20
9.280.210	Fonds affecté - Distrib. Électricité	0.00		37'184.15	37'184.15	37'184.15
9.280.450	Fonds affecté - Déchets	15'236.52		73'473.05	88'709.57	88'709.57
9.280.460	Fonds affecté - Epuration	1'001'045.39			1'001'045.39	558'895.39
9.280.610	Fonds affecté - Stat, prév et sécurité routière	14'727.00		5'320.00	20'047.00	20'047.00
9.280.650	Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27			2'216.27	2'216.27
9.280.810	Fonds affecté - Eaux	2'778'950.58		49'470.60	2'828'421.18	1'948'471.18
Renouvelle	ment et rénovation					
9.281.180	Fonds rénov. pont CFF - selon convention	35'000.00		5'000.00	40'000.00	40'000.00
9.281.350	Fonds renouvellement bâtiments	2'008'024.96		100'000.00	2'108'024.96	1'583'524.96
9.281.431	Fonds renouvellement véhicules	53'267.05		100'000.00	153'267.05	130'267.05
De réserve						
9.282.100	Fonds réserve administratif	400'000.00		563'000.00	963'000.00	500'000.00
9.282.210	Fonds réserve pour pertes sur déb. impôts	689'000.00	5'500.00		683'500.00	683'500.00
9.282.430	Fonds réserve travaux futurs	1'736'508.75			1'736'508.75	521'008.75
9.282.500	Fonds réserve écoles, sports et jeunesse	1'050'200.00		200.00	1'050'400.00	1'050'400.00
Décision à c	confirmer par le Conseil Communal					
Attrib:	768'200.00					
Prélèv:	5'500.00					
TOTAU	(9'863'908.22	5'500.00	938'998.30	10'797'406.52	7'249'306.52

Certains fonds de réserve sont alimentés par des recettes affectées, il s'agit de tous les comptes 9.280 à 9.282. Lorsqu'il y a un bénéfice, nous devons l'attribuer au fonds relatif. Soit parce qu'un règlement nous l'impose (règlement communal sur la protection des arbres, règlement sur communal sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité et règlement sur la circulation et le stationnement dans le village et ses abords), soit parce qu'il s'agit d'un financement spécial (tourisme, eau, égouts, déchets et défense incendie).

Le solde disponible correspond au montant au 31 décembre 2017, en tenant compte des préavis votés en 2017 et antérieurs et pour lesquels un prélèvement sur les fonds de réserve est prévu mais n'a pas encore été réalisé.

En « gras », les attributions et prélèvements découlant du résultat et nécessitant l'approbation du Conseil communal. Le prélèvement au fond de réserve pour débiteurs d'impôts correspond au réajustement de la provision calculée par l'administration cantonale des impôts (ACI).

FINANCES

Liquidités

Les liquidités ont diminué de CHF 1'049'00.- en 2017. Cela provient principalement des préavis qui ont été financés par la trésorerie courante et des préavis encore ouverts où nous devons recourir à l'emprunt (2012-25 Réfection des équipements publics souterrain, 2011-85 Construction d'un local pompiers, 2017-16 Réfection des routes de Lausanne et Cossonay, 2016-01 Réaménagement du Vieux-Village). Par ailleurs, la facturation d'eau 2017 est intervenue en 2018, ce qui engendre une baisse des liquidités sur la fin de l'année 2017.

Situation et coût de la dette communale

Le tableau ci-dessous représente la situation détaillée de nos dettes à court et long terme.

Objet	Dette financière au 01.01.17	Augmentation	Amortissements financiers		Amort comptable	Dette financière 9.21 à 9.22 au 31.12.17	Patrimoine bilan 9.12 & 9.14 à 9.17 au 31.12.17	Intérêts (Charge)	Int. moyen
			Remb. ou extraord.	Conventionnels					
Collège du Cheminet	2'139'000.00	0.00	0.00	287'000.00	287'000.00	1'852'000.00	1'897'000.00	23'581.14	1.27%
Ctre communal Verger	0.00	0.00	0.00	0.00	47'400.00	0.00	0.00	0.00	
Séparatif Cheminet-Piscine	334'300.00	0.00	0.00	29'400.00	29'400.00	304'900.00	275'500.00	1'118.61	0.37%
Maison de Ville (62 % s/cpte 9.221.05)	531'960.00	0.00	0.00	34'720.00	0.00	497'240.00	741'800.00	1'831.48	0.37%
Sépar Ch. Rouge I & II (38 % s/cpte 9.221.05)	326'040.00	0.00	0.00	21'280.00	21'300.00	304'760.00	303'100.00	1'122.52	0.37%
Imm. Rte de la Gare 40	392'300.00	0.00	0.00	20'700.00	20'700.00	371'600.00	371'600.00	2'354.74	0.63%
Bât. Rte Vuy 3	430'000.00	0.00	430'000.00	0.00	430'000.00	0.00	0.00	7'843.20	1.82%
Patinoire mobile	120'000.00	0.00	0.00	24'000.00	0.00	96'000.00	0.00	2'079.60	2.17%
Bât. Tennis	108'750.00	0.00		7'250.00	7'250.00	101'500.00	101'500.00	650.44	0.64%
Giratoire de la Gare	1'217'500.00	0.00	0.00	71'500.00	52'400.00	1'146'000.00	1'250'100.00	17'359.02	1.51%
Réseau EP PPA Câbleries, étape 1	146'600.00	0.00	0.00	16'400.00	16'400.00	130'200.00	130'200.00	0.00	0.00%
Réseau EP PPA Câbleries, étape 2	651'000.00	0.00	0.00	23'250.00	23'200.00	627'750.00	626'400.00	6'193.80	0.99%
Sépar. Ch. Rouge-Etangs, étape 3	260'700.00	0.00	0.00	0.00	17'000.00	260'700.00	273'000.00	2'246.71	0.86%
Conduite EP Daillens-Charrières	260'300.00	0.00	0.00	13'700.00	13'700.00	246'600.00	246'600.00	5'480.85	2.22%
Rénov. Place sport Cheminet	70'000.00	0.00	0.00	14'000.00	0.00	56'000.00	0.00	1'044.61	1.87%
Ch. Rouge	197'600.00	0.00	197'600.00	0.00	9'800.00	0.00	179'000.00	1'338.65	0.68%
Séparatif Ancienne Poste	507'750.00	0.00	0.00	18'500.00	18'500.00	489'250.00	498'500.00	3'060.44	0.63%
Achat parcelle 127 (Gare 38)	966'700.00	0.00		33'300.00	33'300.00	933'400.00	933'400.00	8'611.96	0.92%
Changement luminaires	0.00	388'600.00	0.00	0.00	0.00	388'600.00	375'200.00	2'188.22	0.56%
Sous-totaux consolidés	8'660'500.00	388'600.00	627'600.00	615'000.00	1'027'350.00	7'806'500.00	8'202'900.00	88'105.99	0.99%
Local pompiers	24'851.30	653.90	0.00	0.00	43'464.50	25'505.20	1'202'600.00	639.92	
Réseau EP PPA Câbleries, étape 3	470'802.55	68'586.65	0.00	0.00	0.00	539'389.20	302'464.93	2'418.85	
Equip. publics souterrains	3'068'373.05	242'195.10	0.00	0.00	0.00	3'310'568.15	3'130'213.45	21'115.80	
Sous-totaux en cours	3'564'026.90	311'435.65	0.00	0.00	43'464.50	3'875'462.55	4'635'278.38	24'174.57	0.62%
Totaux	12'224'526.90	700'035.65	627'600.00	615'000.00	1'070'814.50	11'681'962.55	12'838'178.38	112'280.56	0.96%

INVESTISSEMENTS

Le tableau de récapitulation des investissements 2017, dans lequel chaque préavis voté et accepté est détaillé, se trouve à la suite de ces pages.

Le tableau ci-dessous représente <u>la situation des investissements du patrimoine administratif</u> entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017.

Situation au 1er janvier		14'932'960.59
Dépenses	+	2'150'438.85
Recettes & subventions	./.	48'518.20
Amortissements obligatoires	./.	763'459.75
Amortissements selon préavis	./.	47'036.22
Amortissements supplémentaires	./.	162'438.05
Transfert du PA au PF	./.	0.00
Situation au 31 décembre		16'061'947.22

Soit une augmentation de	1'128'986.63
--------------------------	--------------

Quant au tableau ci-dessous, il <u>représente la situation des investissements du patrimoine financier</u> entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 :

Situation au 1er janvier		2'345'931.90
Dépens es	+	0.00
Transfert du PA au PF	+	0.00
Amortissements obligatoires	./.	43'300.00
Amortissements selon préavis	./.	0.00
Amortissements supplémentaires	./.	610'000.00
Situation au 31 décembre		1'692'631.90

Soit une diminution de	653'300.00
------------------------	------------

COMMENTAIRES DE M. DIDIER CHAPUIS, MUNICIPAL DES FINANCES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'exercice comptable 2017 se termine par un excédent de produits de CHF 13'649.26 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 300'000.-. En réalité l'excédent de produits est nettement plus important puisqu'il est de CHF 1'021'349.26, avant les propositions d'attributions aux fonds de réserves et d'amortissements extraordinaires mais après attributions obligatoires aux fonds de réserve.

Le point d'équilibre entre les recettes et les dépenses courantes est bien meilleur que prévu, ce d'autant plus que le budget tenait compte du résultat de la vente de la parcelle n°165 de la cure protestante. Ceci est réjouissant et rassurant pour le présent mais aussi pour l'avenir. L'élaboration des budgets reste toutefois un exercice très difficile et astreignant.

Les points marquants qui ont favorablement influencé ce résultat sont :

- Le résultat de la vente de la parcelle no 585 des Fourches.
- Des recettes supplémentaires dans le domaine des impôts en particulier sur les droits de mutation, les impôts sur les successions et la part cantonale sur les gains immobiliers. A noter toutefois que le grand poste de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est en légère régression.
- Des reports d'activités ou d'études sur l'exercice 2018
- Des débuts d'amortissements comptables différés sur l'exercice 2018
- Un coût par élève moins important que prévu. De notre point de vue, le creux de la vague est toutefois atteint.
- De manière générale les charges, à une ou deux exceptions près, ont été bien maîtrisées. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.
- A noter aussi la bonne projection des chiffres de la péréquation. Nous sommes toujours dans l'attente du décompte final mais celui-ci sera proche des sommes mises dans les comptes.

En 2017, les investissements ont augmenté de CHF 1'128'986.63 et vont se poursuivre ces prochaines années. La Municipalité veille à ce que ces dépenses soient en adéquation avec les ressources financières à sa disposition. Comme annoncé lors du relèvement du plafond d'endettement les indicateurs de la marge nette d'autofinancement, du poids de la dette et du poids des intérêts passifs sont intégrés à ce rapport.

CONCLUSIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PENTHALAZ

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2018-22, entendu le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1. D'adopter les comptes de l'exercice 2017 se soldant par un excédent de revenus de CHF 1'021'349.26 avant l'écriture finale ci-dessous (et après attributions obligatoires aux fonds de réserve)
- 2. D'autoriser selon le détail figurant dans les comptes :
 - Les attributions aux fonds suivants :

■ 9.281.180	Entretien pont CFF	CHF	5'000.00
■ 9.281.350	Rénovation bâtiments	CHF	100'000.00
■ 9.281.431	Renouv. véhicules (bus PPDL)	CHF	50'000.00
■ 9.281.431	Renouv. véhicules (véhic. communaux)	CHF	50'000.00
■ 9.282.100	Admin. générale (péréquation)	CHF	563'000.00
■ 9.282.500	Jeunes de Penthalaz	CHF	200.00
Le prélèveme	ent au fonds suivant :		
■ 9.282.210	Déb. Douteux impôts	CHF	5'500.00

- 3. De virer l'excédent de revenus de CHF 13'649.26 au compte Capital
- 4. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Sylvie Nussbaum

La secrétaire